

La protection de la nuit d'un haut lieu touristique de montagne : la Réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi comme nouvelle ressource territoriale

Rémi Bénos, Samuel Challéat, Dany Lapostolle, Pierre-Olivier Dupuy, Thomas Poméon, Johan Milian, Frédérique Girard

▶ **To cite this version:**

Rémi Bénos, Samuel Challéat, Dany Lapostolle, Pierre-Olivier Dupuy, Thomas Poméon, et al.. La protection de la nuit d'un haut lieu touristique de montagne : la Réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi comme nouvelle ressource territoriale. Marie Delaplace; Maria Gravari-Barbas. Nouveaux territoires touristiques : invention, reconfigurations, repositionnements, Presses de l'Université du Québec, pp.55-82, 2016, Tourisme, 978-2-7605-4625-7. hal-01659157

HAL Id: hal-01659157

https://univ-tlse2.hal.science/hal-01659157

Submitted on 8 Dec 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



CHAPITRE

3

LA PROTECTION DE LA NUIT D'UN HAUT LIEU TOURISTIQUE DE MONTAGNE : LA RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ DU PIC DU MIDI COMME NOUVELLE RESSOURCE TERRITORIALE

Rémi Bénos,
Samuel Challéat,
Dany Lapostolle,
Pierre-Olivier Dupuy,
Thomas Poméon,
Johan Milian et
Frédérique Girard

RÉSUMÉ

« Le ciel nocturne représente, avec ses magnifiques étoiles et le message qu'il apporte sur notre place dans l'Univers, un précieux trésor pour toute l'humanité. » C'est en ces termes que l'UNESCO, en 1992, considère le ciel étoilé comme nouvelle dimension du patrimoine culturel. Cette première impulsion est relayée par l'International Dark-Sky Association (IDA) en 2000, qui définit le concept de réserve internationale de ciel étoilé (ou RICE) : « La RICE consiste en un partenariat établi entre les différents propriétaires ou administrateurs du territoire sur la base d'une reconnaissance de la valeur du ciel étoilé, laquelle se concrétise sous forme de réglementations, d'ententes formelles, ou encore d'une planification à long terme. » En 2008, en relation avec l'IDA, l'Association PIRENE (Pic du Midi Réserve de nuits étoilées) initie un projet de RICE au Pic du Midi de Bigorre dans les Pyrénées

françaises. Première étape de ce projet, une charte engageant les collectivités territoriales dans une réduction de la pollution lumineuse autour de l'Observatoire est signée au sommet du Pic du Midi en 2009. La RICE du Pic du Midi de Bigorre est institutionnalisée le 19 décembre 2013. La mise en protection du ciel étoilé vient ainsi compléter l'offre touristique de ce haut-lieu, également riche d'une tradition scientifique. Cet article questionne les processus de constitution de la RICE et de mise en tourisme de l'objet « nuit étoilée ».

« Le ciel nocturne représente, avec ses magnifiques étoiles et le message qu'il apporte sur notre place dans l'Univers, un précieux trésor pour toute l'humanité » (cité par Kovalesky, 1993, p. 204). C'est en ces termes que s'expriment, en 1992, les participants à la Conférence sur les facteurs environnementaux de dégradation du ciel nocturne qui se tient au siège de l'UNESCO, à Paris. Par cette déclaration commune, sociétés scientifiques, associations d'astronomes professionnels et amateurs demandent à l'organisation internationale de considérer les observatoires astronomiques comme parties prenantes de notre héritage culturel et, à ce titre, de les inscrire sur la liste des sites naturels ou architecturaux remarquables à préserver. Au début des années 2000, l'International Dark-Sky Association (IDA), association nord-américaine de protection du ciel nocturne, met en place un comité de travail dont le but est de définir et encadrer des réserves internationales de ciel étoilé (RICE). Il s'agit d'un

> espace privé ou public offrant un environnement nocturne et des nuits étoilées d'une qualité exceptionnelle et faisant l'objet d'une protection explicite à titre de patrimoine scientifique, naturel, éducatif et culturel ou en raison de sa mission visant à offrir au public la jouissance d'un vaste territoire. Une RICE comprend une région centrale répondant aux critères de qualité minimums requis au niveau du ciel et de l'obscurité naturelle ainsi qu'une région périphérique qui apporte son soutien aux valeurs rattachées au ciel étoilé de la région centrale et qui en tire à son tour les bénéfices. La RICE consiste en un partenariat établi entre les différents propriétaires ou administrateurs du territoire sur la base d'une reconnaissance de la valeur du ciel étoilé, laquelle se concrétise sous forme de réglementations, d'ententes formelles, ou encore d'une planification à long terme[1].

Courant 2006, l'idée germe de créer en France une réserve internationale de ciel étoilé autour de l'Observatoire du Pic du Midi, dans les Pyrénées. Pour porter ce projet, l'Association PIRENE (Pic du Midi Réserve de nuits étoilées) est créée à la veille de l'Année mondiale de l'astronomie 2009. En relation avec l'IDA, elle profite de la médiatisation de l'astronomie durant cette année 2009 pour concrétiser la création de la réserve avec la

1. Définition d'une RICE donnée par l'International Dark-Sky Association, <http://www.darksky.org/international-dark-sky-places/about-ids-places/reserves>, consulté le 18 juillet 2016.

signature, le 11 juin, au sommet du Pic du Midi, d'une charte engageant les collectivités territoriales dans une réduction de la pollution lumineuse autour de l'observatoire, premier pas vers l'obtention du label international. La RICE du Pic du Midi est institutionnalisée le 19 décembre 2013 avec une superficie bien supérieure à celle initialement projetée. Aménagée selon un zonage classique, centre/périphérie, elle comprend une zone cœur de 600 kilomètres carrés (recouvrant le Parc national des Pyrénées, les réserves naturelles nationale du Néouvielle et régionale d'Aulon, le Pic du Midi, mais également les vallées d'Aure et du Louron, déjà classées par ailleurs). Une zone tampon de 3300 kilomètres carrés l'entoure, étalée vers le piémont pyrénéen (figure 3.1). Elle intègre des zones plus densément peuplées (les vallées des Gaves, le Pays des Nestes et Lannemezan, ainsi que la communauté de communes de la Haute-Bigorre, pour un total de 251 communes et 87 500 habitants). La communauté d'agglomération du Grand Tarbes, qui n'intègre pas le périmètre de la RICE, manifeste cependant son intérêt pour moduler son éclairage public.

Figure 3.1 – **CARTOGRAPHIE DES DIFFÉRENTES ZONES DE LA RÉSERVE INTERNATIONALE DE CIEL ÉTOILÉ DU PIC DU MIDI**



Source : Pic du Midi, 2014.

Le Pic du Midi, fort d'une tradition scientifique ancienne et très diversifiée, avec ses 2877 mètres d'altitude et sa position septentrionale surplombant la plaine, est également un attracteur touristique de longue date, un haut-lieu pyrénéen (Bénos et Milian, 2013a). Aujourd'hui, outre la visite d'un musée en journée, le Pic du Midi propose au public des « soirées étoilées[2] », ou plus simplement de passer « une nuit au sommet[3] » en profitant d'un service d'hôtellerie en altitude. Dès lors, la mise en protection du nouveau type de bien environnemental que constitue le ciel

2. <http://www.picdumidi.com/soirees-etoilees>, consulté le 19 juillet 2016.
3. <http://picdumidi.com/fr/preparer-votre-sejour/nuit-magique-au-sommet>, consulté le 19 juin 2014.

étoilé surplombant le Pic rejoindrait une valorisation touristique du lieu déjà bien ancrée, et qui a grandement contribué dans les années 2000 à la survie du site scientifique.

Les processus de constitution de la RICE et de mise en tourisme de l'objet « nuit étoilée » au Pic du Midi sont au cœur de notre questionnement. La RICE est produite sur la base de multiples proximités (Pecqueur et Zimmermann, 2004). Quels expériences et apprentissages ont-elles généré ? Comment se sont-elles institutionnalisées ? La RICE combine différentes échelles spatiales : engendre-t-elle une recomposition de l'architecture institutionnelle locale ? La RICE peut-elle sortir des « sentiers battus » en restant dans la dépendance au sentier (North, 1990) qui a structuré le système touristique territorial ?

Pour répondre à ces questions, nous nous appuyons sur l'approche descriptive et interactionniste de la méthode de l'acteur-réseau[4]. D'une part, la mise en tourisme d'un site protégé est une action publique multidimensionnelle dont l'analyse requiert la prise en considération des objets qu'elle produit et des facteurs cognitifs, organisationnels et institutionnels qu'elle combine. D'autre part, la mise en relation de pluralité de logiques d'action dans l'émergence de la RICE conduit à considérer les conditions de la controverse par laquelle s'opèrent les traductions permettant à des mondes hétérogènes de se constituer en réseau (Callon, 1986 ; Callon, Lascoumes et Barthe, 2001 ; Challéat et Lapostolle, 2014). Cette mise au jour du réseau passe par l'analyse des épreuves et de leur dépassement cognitif en mobilisant les thématiques institutionnelles (North, 1990 ; Hall, Rosemary et Taylor, 1997), les travaux sur la proximité, et les recherches sur les ressources territoriales et patrimoniales (Pecqueur et Zimmermann, 2004 ; Barrère *et al.*, 2005 ; Gumuchian et Pecqueur, 2007). Ce positionnement interdisciplinaire dans l'analyse de l'objet touristique (Darbellay et Stock, 2012) nous permet de définir les changements de représentations, de références et de pratiques à l'œuvre liés au processus polysémique de patrimonialisation (Micoud et Péroni, 2000 ; Rautenberg, 2004 ; Di Méo, 2007 ; Sol, 2007 ; Bénos, 2011). Aussi, pour rendre compte « des interdépendances, des interpénétrations, des circulations ou des transformations des microcosmes » (Lahire, 2012, p. 342), notre matériau empirique croise différentes sources. Celles-ci sont obtenues par un travail en immersion fait d'observations *in situ*, d'entretiens avec les acteurs institutionnels,

4. Nous considérons l'acteur-réseau davantage comme un ensemble d'approches méthodologiques, utiles à la lecture et mises au jour des différents liens entre actants pris dans des complexes organisés que comme une théorie construite sur des concepts articulés. En conséquence, c'est l'esprit de la démarche plutôt que la lettre que nous retenons.

associatifs, économiques et scientifiques membres de cette coalition de projet, d'analyses des différents supports de communication et des diverses échelles de labellisation.

L'argumentaire se décline en trois parties. La première, axée sur la mise en tourisme du Pic et des vallées dans le temps long, montre comment s'est structurée la dépendance au sentier de la RICE. La deuxième, avec l'évolution des systèmes d'acteurs, permet de comprendre les proximités organisées et institutionnelles qui ont présidé à la constitution du projet. Enfin, la troisième partie, en montrant les recompositions de l'action publique territoriale, permet de comprendre comment la RICE sort à proprement parler des sentiers battus.

1. LA MISE EN TOURISME DU PIC ET DES VALLÉES DANS LE TEMPS LONG, OU COMMENT LA RICE S'ÉTABLIT DANS LA DÉPENDANCE AU SENTIER

Cette première partie a pour objectif de présenter le sentier dans lequel la RICE a pu advenir. Il s'agit donc de revenir sur les principales étapes de la mise en tourisme des vallées des Gaves et de Campan qui bordent le Pic du Midi, afin d'appréhender sa place contemporaine dans le système local de ressources territoriales.

1.1. La fabrique du système touristique territorial des Hautes-Pyrénées

La mise en tourisme de la montagne en général et des Hautes-Pyrénées en particulier fait l'objet de multiples recherches. Plusieurs travaux montrent que c'est en montagne que le tourisme a pour une bonne partie été « inventé » en Europe (Boyer, 2005), tout autant que le tourisme a en quelque sorte « inventé » la montagne telle que les modernes se la sont représentée dès le XIXe siècle (Briffaud, 1994 ; Debarbieux, 1995). Les villes thermales attirent dès le XVIIIe siècle une bourgeoisie à la recherche du traitement de ses maux et en attente de bien-être, tout particulièrement dans les vallées pyrénéennes des Gaves et de Campan (Chadefaud, 1987). Le tourisme estival en montagne diversifie ses activités, s'appuyant notamment sur le climatisme et les cures de plein air. Il s'affirme alors comme un secteur d'activité incontournable pour l'économie locale et comme vecteur de nouvelles pratiques et représentations spatiales. Les vallées des Gaves et de Campan constituent à ce titre un cas d'école pour le massif pyrénéen. Trois éléments permettent de comprendre la structuration ancienne et précoce de ce territoire touristique.

Le premier élément est lié au règne des stations thermales. À partir du XVIIIe siècle, le développement du thermalisme dans cette zone des Pyrénées produit deux conséquences majeures. D'une part, cette pratique mondaine attire des visiteurs riches et savants qui profitent de leur cure pour découvrir les alentours. D'autre part, leur fréquentation favorise la réalisation d'aménagements de plusieurs voies de communication, y compris en altitude, entretenant la pratique touristique. Se composent ainsi, par la circulation de leurs écrits et récits de leurs expériences, des sites d'intérêt touristique et scientifique (Soulet, 1987). Parmi ceux-ci, le Pic du Midi est précocement considéré comme lieu d'observations et

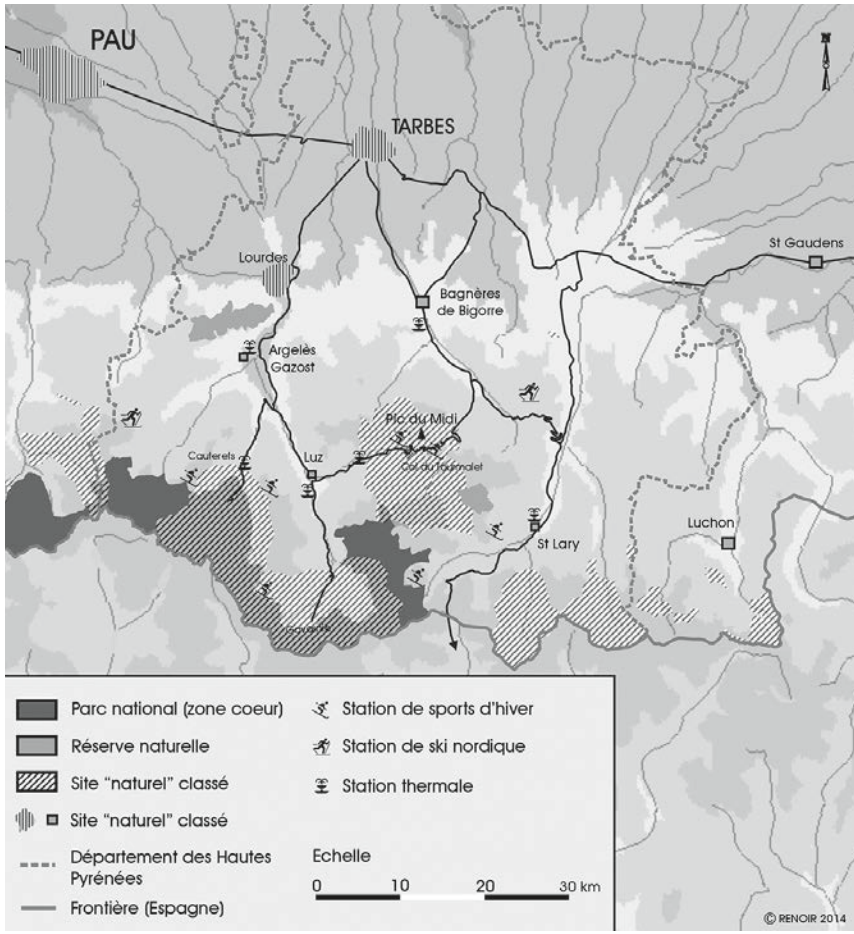
d'expériences scientifiques[5], dans la lignée du mouvement « conceptualisé sous le terme de "pyrénéisme" qui recouvre toutes les activités sportives et intellectuelles ayant contribué à la découverte, à l'exploration et à la description des Pyrénées » (Despin, 2003, p. 285).

Le deuxième élément tient à l'essor de Lourdes en tant que pôle d'attractivité traditionnel et international. Ce « miracle régional » prend rapidement de l'ampleur[6]. La place du tourisme dans l'économie locale se renforce, l'accessibilité de la région s'accroît et favorise la visite des vallées. Le renversement des valeurs – de la montagne inhospitalière à la haute montagne, symbole d'une virginité pure et bienfaisante – contribue au renforcement des hauts-lieux émergents et à l'appropriation de la haute montagne pyrénéenne (Chadefaud, 1987 ; de Bellefon, 2003). Dans ce contexte, Lourdes constitue un pôle rayonnant à partir duquel se diffusent des pratiques excursionnistes vers les vallées des Gaves et de Campan. Émerge ainsi un système de hauts-lieux touristiques anciens, dont Gavarnie, Cauterets-Pont d'Espagne et le Pic du Midi.

Le troisième élément indispensable à la compréhension du système de ressources touristiques du Pic du Midi relève de la démocratisation du tourisme dans la période d'après-guerre, et tout particulièrement du développement des sports d'hiver (Boyer, 2005). Ces facteurs renforcent considérablement le système territorial de hauts-lieux touristiques à partir de trois éléments. D'une part, les vallées des Gaves et de Campan ont une concentration très importante de stations[7], généralement de petite taille, mais qui ont pu jouer un rôle de premier plan au niveau national, comme l'illustre le cas de Barèges. D'autre part, quasiment toutes ces stations renforcent des hauts-lieux touristiques déjà structurés autour du thermalisme ou d'icônes paysagères (telles que Gavarnie) et améliorent fortement leur accessibilité (Fouger, 2004). Enfin, avec les domaines skiables, les communes n'ont jamais autant tenu le premier rôle du développement touristique : elles deviennent maîtres d'ouvrage et proactives avec le soutien de l'État (Guérin, 1984) (figure 3.2).

5. À la fin du XIX^e siècle, on mène au Pic du Midi des expérimentations concernant – outre l'astronomie – la botanique, le magnétisme, la sismologie, la météorologie, les composantes de l'atmosphère, mais aussi le comportement humain et animal.
6. Les autorités ecclésiastiques valident les premières apparitions de la Vierge en 1858. Un communiqué de presse émis par le Sanctuaire de Lourdes estime la fréquentation à 6 024 222 visiteurs en 2012.
7. Le département des Hautes-Pyrénées compte 15 stations de ski (ski de fond compris).

Figure 3.2 – **CARTOGRAPHIE DE LA ZONE D'ÉTUDE, METTANT EN ÉVIDENCE LES DIFFÉRENTES ZONES DE PROTECTION, LES STATIONS DE SKI ET LES STATIONS THERMALES**



Source : Milian, Collectif RENOIR, 2014.

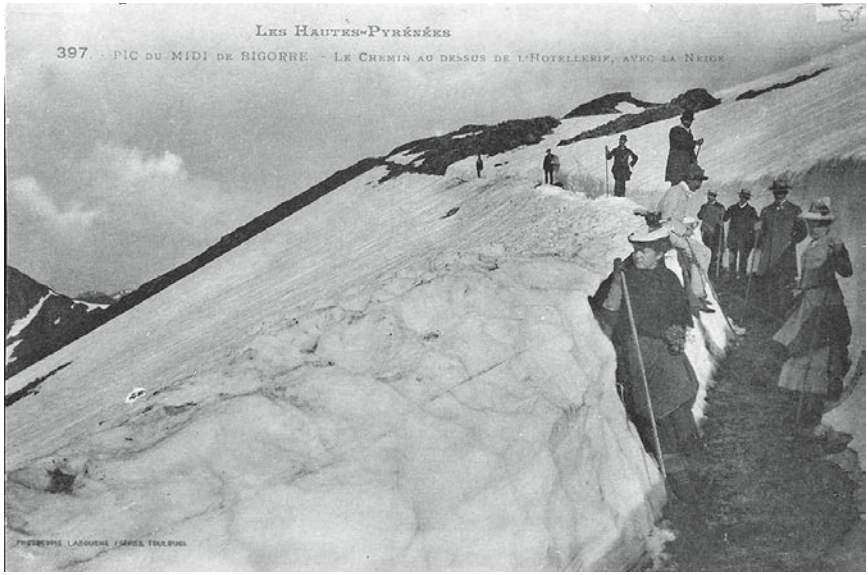
1.2. L'aménagement de l'Observatoire du Pic du Midi comme soubassement de la RICE : entre tourisme et science

La spécificité du Pic du Midi tient à la manière dont s'agence le couple tourisme-science. On relève trois articulations dans le temps long.

La première montre que c'est par le tourisme que le Pic devient un lieu d'observation scientifique[8]. En effet, les deux stations thermales les plus réputées et fréquentées du XVIII^e siècle sont Bagnères-de-Bigorre et Barèges. Or, pour se rendre à Barèges, où sont envoyés en cure thermale les soldats blessés de l'armée française, les caravanes partent de Bagnères et montent sur les flancs du Pic du Midi jusqu'au col du Tourmalet (2122 m), avant de redescendre sur Barèges (figure 3.3). Situé sur cet itinéraire, le col du Tourmalet devient lui-même un lieu d'attraction touristique. Il est aussi un point de départ pour l'ascension du Pic du Midi qui devient progressivement un « classique » de l'excursion[9]. La clientèle mondaine monte assidûment au Pic du Midi et le transforme peu à peu en lieu de pratiques savantes. C'est depuis son sommet que sont menées des expériences de botanique, d'astronomie et de cartographie des Pyrénées (Davoust, 2000). Avec l'amélioration des voies de communication, le transport de matériel d'observation et de mesure à des fins scientifiques est facilité. Le chemin qui monte au Tourmalet devient une route carrossable bien avant l'aménagement des chemins des villages pyrénéens. Une auberge est construite en 1852 pour accueillir touristes et scientifiques entre le Tourmalet et le Pic du Midi. Une station d'observation météo est immédiatement associée à ce bâtiment d'accueil.

8. On pourrait cependant objecter que les découvertes scientifiques ont souvent été le moteur de ce que nous considérons aujourd'hui comme des pratiques touristiques.
9. Dans son édition de 1892, le *Guide Joanne Pyrénées – Partie occidentale* consacre plus de trois pages complètes à « l'ascension du Pic du Midi de Bigorre » en commençant par les indications suivantes : « 3 h 30 min. – On peut monter à cheval jusqu'au sommet. – Un guide, 5 fr. ; un cheval, 5 fr. – Course très recommandée ; l'hôtellerie est excellente. » On lit plus loin de nombreux exemples montrant que le Pic fait l'objet de pratiques touristiques et est très fréquenté en 1892. On se contentera de l'extrait suivant : « Un grand nombre de touristes, pour jouir du magnifique spectacle d'un lever de soleil vu du pic, font l'ascension la nuit ou viennent coucher à l'hôtellerie » (p. 250-252).

Figure 3.3 – **FRÉQUENTATION MONDAINE SUR LE SENTIER DU PIC DU MIDI**



Source : Labouche Frères, Toulouse, s. d., <http://www.cparama.com/forum/pic-du-midi-de-bigorre-t3667.html>, consulté le 18 juillet 2016.

La deuxième articulation se forme à partir de la création de l'Observatoire. Si les premiers projets d'aménagement au sommet sont envisagés dès le XVIII[e] siècle, ce n'est qu'en 1882 que l'Observatoire est inauguré. En effet, le Pic fascine la bourgeoisie régionale, mais le projet semble démesuré pour les autorités parisiennes qui en contestent également l'intérêt scientifique. Les partisans de la construction créent une société savante, multiplient les conférences, lancent une souscription publique, faisant appel aux généreux visiteurs des vallées thermales de Bigorre. Ce projet est d'emblée porté par ce que l'on nommerait aujourd'hui « un réseau d'experts » qui en font un site exclusivement scientifique. Toutefois, les coûts de l'Observatoire obligent les initiateurs à s'en séparer. Profitant de la constitution du champ scientifique astronomique à l'échelon national[10], ils en font don à l'État en 1882 (Sanchez, 1999). De

10. Il faut insister ici sur la relation qui s'établit alors entre le projet politique porté par l'État et les disciplines scientifiques : « Dans l'organisation des sciences, l'État centralisé est prépondérant en France. C'est dans son intérêt même que l'État s'approprie et contribue à la perpétuation des sciences (d'État). C'est particulièrement net pendant le moment républicain de l'astronomie. Entre le milieu des années 1870 et 1914, les observatoires sont à la fois l'expression institutionnelle et un auxiliaire technoscientifique d'un régime républicain qui valorise un culte du savant et de l'entreprise scientifique en général » (Saint-Martin, 2007, p. 2).

fait, le Pic devient un objet d'action publique et de luttes politiques qui remettent en question son opportunité, tant sur le plan économique que scientifique : « Ni totalement dédiée à l'astronomie ni complètement subordonnée aux seules recherches de la météorologie, la station pyrénéenne est l'objet de négociations statutaires sans fin » (Saint-Martin, 2007). Malgré sa reconnaissance scientifique internationale, l'Observatoire du Pic du Midi est régulièrement remis en cause jusque dans les années 1980. Cette période marque la prépondérance de l'activité scientifique sur l'activité touristique.

Enfin, la dernière articulation est marquée par le déclin de l'activité scientifique et les incertitudes qui planent sur son maintien. Dans les années 1990, l'État annonce qu'il envisage de se départir de l'Observatoire. Les collectivités locales réagissent aussitôt : elles lancent des études et créent un Syndicat mixte ouvert à la région et au département pour financer les aménagements nécessaires à l'accueil du grand public. Le Pic du Midi entre dans une nouvelle ère, où activités scientifiques et touristiques s'entremêlent. Une liaison téléphérique le projette soudain au premier rang des sites pyrénéens pour les pratiques sportives sensationnelles. Musée, restaurant, hôtel accueillent des touristes venus passer « une nuit sous les étoiles », avec spécialistes et passionnés qui assurent animation, découverte, sensibilisation. Une activité scientifique perdure. Le tourisme d'astronomes amateurs souhaitant utiliser les instruments connaît un réel succès.

Cette imbrication des activités scientifiques et touristiques trace le sentier dans lequel s'inscrit la Réserve internationale de ciel étoilé. En ce sens, la RICE ne semble pas être une ressource touristique qui sort des sentiers battus. Aujourd'hui, le Pic du Midi revendique sa double vocation d'action publique : objet touristique et scientifique. C'est parce que le système touristique territorial qu'il innerve a su combiner de multiples ressources et compétences pour se renouveler. C'est sur ce point que nous proposons de montrer que la RICE « sort des sentiers battus ».

2. LA RICE, PRODUIT D'UNE CONTROVERSE SOCIOTECHNIQUE ET DE PROXIMITÉS

Pour sortir des sentiers battus, c'est-à-dire proposer une offre touristique renouvelée, originale, fondée sur une recomposition du système touristique territorial s'ouvrant à des références extérieures, la RICE doit paradoxalement rester dépendante du sentier qui a permis les rapprochements institutionnels locaux. C'est dans les interstices des réseaux qui la font émerger et dans les modalités pratiques de constitution de proximités que ce label international s'ancre dans le territoire.

2.1. Une controverse constitutive d'un acteur-réseau

Il n'y a d'endogénéisation que si les proximités organisationnelles, institutionnelles et cognitives sont suffisamment agencées et connectées les unes aux autres pour se refonder dans des médiations et savoirs d'interface régulateurs de l'action collective qu'est la fabrication de la RICE. Celle-ci, mobilisant une pluralité d'acteurs aux références multiples, suppose la création d'un répertoire de mobilisations nécessaire à sa légitimation politique, scientifique et économique. C'est donc parmi tout un ensemble de thématiques et d'arguments hétérogènes que la place du tourisme doit être observée dans le projet de RICE.

Si un acteur-réseau a pu émerger dans les territoires entourant la Réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi, c'est bien parce qu'une controverse sociotechnique autour de l'éclairage artificiel a permis la mise en dialogue de mondes jusqu'alors disjoints. Cette mise en controverse n'est bien évidemment pas réductible à l'échelle locale. Elle s'inscrit dans un mouvement d'ampleur nationale et internationale, échelles auxquelles le *dark-sky movement* s'est constitué depuis les années 1970. La controverse oppose originellement deux mondes, aux approches et considérations très différentes : environnementalistes et technicistes. Les premiers, tenants d'une approche globale de la « nocturnité », définissent la lumière artificielle comme altéragène d'un actif naturel – le noir – et comme polluant à part entière, au regard notamment des impacts écologiques et sanitaires (Challéat, 2010). Les seconds, partisans d'une approche sectorielle, qualifient de nuisances les problèmes soulevés par la lumière artificielle (Challéat et Lapostolle, 2014). Leurs confrontations, en nourrissant les changements technologiques, la professionnalisation et le renouvellement des fonctions dédiées à l'éclairage urbain ont permis aux « esthètes » de s'immiscer dans le débat. Leur entrée dans le réseau de la controverse a créé les conditions pour « éclairer la ville autrement » (Deleuil, 2009). Conditions que l'on retrouve dans ces territoires du sud-ouest qui accueillent aujourd'hui la RICE du Pic du Midi. En effet, l'ancrage territorial dans le temps long de ces différentes échelles et réseaux de mobilisations s'explique par le rôle de quelques acteurs nodaux qui ont assuré des médiations entre les associations locales, nationales et internationales.

En 1994, en région toulousaine, sous l'impulsion, notamment, de Michel Bonavitacola, ingénieur en aéronautique, intervenant à l'Université de Toulouse III – Paul Sabatier, est créé le Centre de protection du ciel nocturne (CPCN). Fin 1996, l'ingénieur, accompagné de Laurent Corp lance, par l'intermédiaire de la revue *Pulsar*, un appel à la participation des astronomes amateurs à des campagnes de mesure de la luminosité du fond du ciel. En 1998, le Deuxième Congrès national pour la protection du ciel nocturne qui se tient à Rodez est aussi l'occasion, pour

M. Bonavitacola, de présenter les premières cartographies de pollution lumineuse en France. En 2005, le CPCN devient la LICORNESS (*Light Control Brightness Night Environment Sky Survey*), association dont le but est l'étude scientifique de la pollution lumineuse, sa modélisation et ses impacts dans les territoires. Présidée par M. Bonavitacola, l'association avance l'idée de la création d'une réserve de ciel noir, afin d'obtenir le label « Réserve internationale de ciel étoilé » de l'IDA. Pour réaliser ce projet, l'association PIRENE (Pic du Midi Réserve de nuits étoilées) est créée en octobre 2008. Le 11 juin 2009, le projet de RICE du Pic du Midi est officialisé au sommet du Pic. Des élus de premier ordre (dont le président de la région Midi-Pyrénées et le maire de Toulouse) signent une charte engageant le processus.

L'élargissement de cette coalition de projet aux élus s'opère dans ce milieu fertile du sud-ouest parce que des liens locaux, nationaux et transnationaux se nouent, parce que circulent des modalités d'action et se construisent des apprentissages organisationnels. La problématique du tourisme n'apparaît pas au premier plan. Des rapprochements cognitifs se produisent entre acteurs partageant une sensibilité aux pratiques astronomiques, des savoir-faire s'établissent, favorisant les proximités institutionnelles.

2.2. La RICE, le produit de proximités organisées et institutionnelles

La notion de proximité organisée est définie par Rallet et Torre (2004, p. 27) comme « la capacité qu'offre une organisation de faire interagir ses membres. L'organisation facilite les interactions en son sein, en tout cas, les rend *a priori* plus faciles qu'avec des unités situées à l'extérieur de l'organisation ». Pour Gilly et Torre (2000, p. 13), cette proximité rend compte de la « séparation économique dans l'espace et des liens en termes d'organisation de la production », elle concerne donc un lien social (Rallet, 2002). La proximité organisée est génératrice de coordination entre diverses entités, car elle donne lieu à la création en commun de moyens d'interactions. Ces moyens peuvent résulter d'une logique de similitude avec une vision partagée du monde, un partage de représentations, de croyances ou encore de savoirs, ou d'une logique d'appartenance avec le partage de règles ou de routines (Torre et Rallet, 2005). Dans le cas qui nous concerne, la proximité organisée apparaît notamment dans les liens historiques entretenus localement entre les réseaux associatifs (CPCN, LICORNESS, avec des personnes comme Michel Bonavitacola et Sébastien Vauclair) et les astronomes professionnels de l'Observatoire du Pic du Midi (François Colas notamment). Cet embryon de coalition de projet observe à l'étranger les évolutions du *dark-sky movement* et voit les premiers projets

de réserves internationales de ciel étoilé trouver une traduction dans certains territoires, notamment au Québec autour de l'Observatoire du Mont-Mégantic. À la suite de la création de l'association PIRENE par ces acteurs qui ne sont pas étrangers au milieu universitaire, la coalition s'ouvre en direction de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour. La proximité organisée commence ainsi sa mutation en proximité institutionnelle.

La proximité institutionnelle se lit tout d'abord dans la déclaration d'intention signée au sommet du Pic du Midi par différents élus (dont le président de la région Midi-Pyrénées et le maire de Toulouse), qui lance officiellement le processus de labellisation. La mise en œuvre d'une action collective n'est ici possible que parce que des objectifs communs ont été fixés : amélioration de l'usage de l'éclairage, installation de matériels durables et économiques, et engagement des acteurs publics et privés en charge de l'éclairage public. En effet, ces objectifs fédèrent des acteurs tels que les communes, le Syndicat départemental d'électricité des Hautes-Pyrénées (SDE 65, Autorité Organisatrice de la Distribution (AOD) d'électricité devenue depuis Syndicat départemental d'énergie), EDF ou encore l'ADEME Midi-Pyrénées. François Fortassin, sénateur des Hautes-Pyrénées depuis 2001 et président du SDE, apparaît ici comme acteur nodal dans la constitution de cette proximité institutionnelle. Le projet de RICE s'inscrit pleinement dans la continuité du combat mené dans les années 1990 par M. Fortassin (Buisson, 1998, en ligne), alors président du Conseil général des Hautes-Pyrénées, pour « sauv[er le Pic] de la rouille et de l'abandon » (Paul, 2011, en ligne). Cette mise en action collective sert de levier pour collecter les fonds et se procurer les ressources nécessaires à la RICE : aides de l'ADEME, fonds de la région, du département, des pays ou encore d'EDF. Surtout, le financement d'une thèse CIFRE (Conventions industrielles de formation par la recherche) est assuré par l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UMR CNRS 5603 Laboratoire SET [Société Environnement Territoire]), le Pic du Midi et le Conseil général des Hautes-Pyrénées. Dans le cadre de sa thèse de géographie, Nicolas Bourgeois, a pour mission de développer cette action collective jusqu'à l'obtention du label international. Il rejoint très vite le président du Conseil général et sénateur Fortassin – très attaché au Pic dont il fait un emblème du département – dans l'incarnation de ce projet de territoire aux yeux des acteurs. Afin de maintenir l'action collective, de la coordonner pour augmenter le concernement et susciter l'engagement dans le temps long, tout un panel d'objets-projets va être développé.

La place du tourisme demeure secondaire dans ces différents objets-projets, mais leur rôle fédérateur est incontournable. Sont ainsi publiés par la RICE – pour compléter le classique cahier des charges techniques et suivant les échanges d'expérience avec la RICE du Mont-Mégantic au Québec – un *Guide de l'éclairage* destiné aux

collectivités et aux techniciens, et un *Guide pratique de l'éclairage – Ciel étoilé* (figure 3.4) destiné aux élus et aux habitants des vallées. Plus original est l'usage de la science participative pour augmenter le concernement, grâce à l'opération « Gardiens des étoiles ». Celle-ci permet l'enrôlement des gardiens des refuges se trouvant autour de la RICE, et ce, dans une double perspective : d'une part, sensibiliser la population et diffuser auprès des touristes de passage le message de la protection du ciel étoilé en tant que ressource paysagère, et d'autre part, récolter sur le temps long des données métrologiques de la qualité du ciel nocturne. Chaque gardien de refuge a ainsi reçu une formation qui lui permet d'effectuer des mesures à l'aide d'un *Sky Quality Meter*, instrument désormais répandu et qui permet donc des comparaisons internationales de la qualité du ciel[11]. Par l'intermédiaire d'une opération destinée à augmenter le concernement, la RICE joue ici un rôle d'expérimentation, notamment en ce qui concerne les protocoles et outils d'étude et de mesure de la pollution lumineuse[12].

11. Durant l'année 2012, les « Gardiens des étoiles » ont ainsi procédé à 800 mesures de la qualité du ciel nocturne, échelonnées sur 130 nuits différentes.
12. Dans un contexte national qui voit l'inscription dans la loi des nuisances et pollutions lumineuses (loi dite Grenelle 2), ces expérimentations peuvent utilement être mobilisées dans les négociations en cours autour de la normalisation technique de l'éclairage (Challéat et Lapostolle, 2014).

Figure 3.4 – ***Guide pratique de l'éclairage – Ciel étoilé***



Source : Publié par la Réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi et s'adressant aux élus et aux habitants des vallées. Archive du Collectif RENOIR.

3. LA RICE RENOUVELLE L'ACTION PUBLIQUE : EN DEHORS DES SENTIERS BATTUS

Dans quelle mesure la RICE permet-elle de sortir des sentiers battus et de renouveler l'organisation des territoires touristiques ? Notre réflexion montre qu'une logique institutionnaliste prédomine dans le processus de création de la Réserve. Si le tourisme est bien présent, il ne constitue pas pour autant la préoccupation majeure ayant permis de fédérer les acteurs de l'éclairage public (EDF, SDE, communes, ADEME). L'argument touristique semble avoir été mobilisé par les protagonistes de la RICE seulement en arrière-plan. C'est ce que révèle l'analyse des arguments qu'ils font valoir à travers la médiatisation du projet, autant que par l'appropriation qui en est faite par les élus et les techniciens responsables des projets de territoires. C'est donc en sortant des sentiers battus de la fabrique du tourisme que la Réserve renouvelle l'action publique.

3.1. Une médiatisation en dehors des sentiers battus du tourisme

Depuis son émergence et jusqu'à aujourd'hui, la communication, principalement à visée « pédagogique », représente une part importante du projet de RICE du Pic du Midi. Trois objectifs fédérateurs majeurs ont été ciblés : 1) mettre en place un éclairage économique, durable et moins polluant ; 2) engager les territoires en agissant pour les élus, les habitants et les visiteurs et en leur offrant une visibilité de cet engagement ; et 3) assurer des mesures et un suivi de la qualité du ciel étoilé et de l'environnement nocturne. Le tourisme n'est sous-entendu qu'à travers l'objectif 2, mais il n'est pas pour autant absent. Afin de confirmer que la maîtrise des coûts énergétiques est le principal argument avancé, nous avons mené une analyse lexicométrique de la médiatisation numérique de la RICE. Celle-ci démontre que la création de la Réserve a été médiatisée suivant deux grands registres (*voir l'encadré 3.1*). Le premier renvoie à l'historique du processus de labellisation. L'astronomie y est très présente, l'Observatoire du Pic du Midi et l'association PIRENE sont mis en avant en tant qu'initiateurs du projet. Mais au-delà de la fabrique de la RICE, le deuxième registre la justifie par la publicisation, l'explication et la légitimation de ses principaux enjeux.

- Le premier enjeu est l'observation astronomique. Les sites locaux relatent en particulier le fait que les gardiens de refuge vont devenir les « gardiens des étoiles », de par leur nouvelle attribution de contrôle de la qualité d'observation du ciel. De même, les sites touristiques ainsi que les sites d'astronomie font une forte référence à cet axe. Le tourisme scientifique profite considérablement de cette accroche pour attirer un public d'initiés ou de curieux.

- Le deuxième enjeu fait de la maîtrise du coût énergétique la première préoccupation des institutions, fortement relayée par les sites nationaux d'information. L'expression qui prévaut est celle d'« éclairage public ». Ce résultat fait écho à la politique gouvernementale actuelle valorisant la réduction des coûts et l'éclairage raisonné (arrêté Batho, juillet 2013). Les sites locaux d'information traitent également de cette question, mais en insistant sur les avancées des communes et du SDE en matière d'innovations technologiques (nouvel usage des DEL pour l'éclairage public).
- Le troisième enjeu relate les implications de la RICE en matière de protection de l'environnement et de la biodiversité, évoquées de façon diffuse par les sources environnementale, institutionnelle, astronomique et par les sites d'information locale.
- L'analyse lexicométrique montre que la dimension touristique de la RICE du Pic du Midi ne représente que le quatrième enjeu en termes de médiatisation numérique. Les questions de labellisation occupent, pour des raisons différentes, les sites nationaux d'information ainsi que les sites touristiques et environnementaux. Pour les sites nationaux, la RICE appelle une autre labellisation, plus prestigieuse : celle de l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, dont les retombées en termes d'image seraient importantes pour la France et la région. On le voit, la RICE est considérée *de facto* comme un outil de promotion touristique à fort potentiel.

Encadré 3.1 – UNE ANALYSE LEXICOMÉTRIQUE DE LA MÉDIATISATION NUMÉRIQUE DE LA RICE

Quarante-neuf sites Web ont été analysés entre le 15 janvier 2014 et le 15 février 2014, à partir du moteur de recherche Google en utilisant les mots clés : « Réserve internationale de ciel étoilé de Bigorre. » L'analyse couvre donc les 10 premières pages du Web. Au-delà, le sujet n'était plus abordé. Au total, 49 sites ont été étudiés couvrant 68 textes. La première référence à la RICE date de janvier 2009 et la dernière de février 2014, période correspondant aux temps forts de l'histoire de la labellisation. Le corpus analysé avec le logiciel Iramuteq a relevé 41 430 occurrences pour 3 008 formes différentes. Les 49 sites ont été classés en fonction de la nature de la source :

- Sites touristiques : les sites valorisant le territoire naturel et culturel à connotation commerciale directe ou indirecte.
- Sites d'astronomie : les associations d'astronomie, les astronomes amateurs.
- Sites environnementaux : les associations de défense et de protection de l'environnement et en lien avec le développement durable.
- Sites institutionnels : les collectivités locales (conseil général, régional, journaux officiels des mairies), le Sénat.
- Les sites locaux d'information : ils regroupent la presse en ligne locale (par exemple, *La Dépêche du Midi, Sud-Ouest*, etc.) et les sites d'information locale (souvent communale), sites indépendants, c'est-à-dire non institutionnels.
- Les sites nationaux d'information : ils regroupent la presse nationale en ligne (*Le Monde, Le Parisien*, etc.) et les sites nationaux d'information indépendants (comme *Alternative Media, Factotum*, etc.).

Une classification hiérarchique descendante a été effectuée. Procédure itérative consistant à partitionner le corpus en classes lexicales (Lebart et Salem, 1994), cette méthode permet de repérer les thématiques abordées dans le corpus. Dans notre corpus, elle a permis de dégager deux grandes classes thématiques de valeurs pratiquement équivalentes :

- La classe 1 expliquant 50,6 % du corpus global regroupe les formes actives corrélées en lien avec la mise en place du label (les différents acteurs de la convention, les dates clés), l'astronomie, le projet d'inscription du Pic du Midi et de son ciel étoilé sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, la RICE du Mont-Mégantic.
- La classe 2 expliquant 49,4 % du corpus global regroupe, quant à elle, les formes corrélées en lien avec la gestion de l'énergie (économie d'énergie, conversion des éclairages, sensibilisation du grand public), la nature, le rayonnement touristique du territoire.

Cette analyse lexicométrique confirme que la RICE sort des sentiers battus de ce territoire touristique anciennement structuré : une part importante de la médiatisation du projet rappelle que ses fondements ne proviennent pas d'acteurs du tourisme reconnus et sont quasi exclusivement issus des milieux de l'astronomie professionnelle et amateur. Pourtant, si l'impulsion de départ est l'amélioration de la qualité du ciel nocturne pour une meilleure observation des étoiles, la dimension scientifique n'est pas médiatisée comme premier enjeu de la RICE. Ce sont les enjeux liés à la conversion de l'éclairage public qui constituent l'autre grande partie des arguments volontairement médiatisés par les acteurs de la RICE. Si le tourisme apparaît en second plan, c'est parce qu'ils ont privilégié le registre des économies d'énergie pour convaincre localement les élus et les techniciens en charge des projets de territoires. Cependant, les entretiens compréhensifs (Kaufmann, 2004) que nous avons menés auprès d'eux montrent combien la dimension touristique occupe une place importante dans le processus d'appropriation locale du projet RICE. Des attentes sont notamment exprimées en matière de diversification de l'attractivité touristique du Pic du Midi et des produits qui l'accompagnent (De Grandpré, 2007).

> *On travaille beaucoup sur le projet de Réserve de ciel étoilé. Mais on n'y vend pas les Pyrénées. Si tu montes dans la benne actuellement, tu rentres pas dans l'histoire des Pyrénées, tu consommes un paysage. Et l'exemple même c'est que les gens qui montent à pied sur la terrasse doivent payer (10 €) je crois. Pour moi, c'est trop offensif. On l'a bien vu avec le projet de Réserve de ciel étoilé : au départ le Pic l'a vu comme une opportunité de se faire de la communication et donc plus de montées !* [Entretien avec la Direction d'un territoire de projet au sein de la RICE, mars 2013]

L'appropriation de la RICE dépend de la lecture que les acteurs locaux font des recompositions territoriales et institutionnelles en cours. La dépendance au sentier s'observe ainsi dans l'éclatement des offices du tourisme, de leurs offres et de leurs communications (Clarimont et Vlès, 2009). Derrière la logique valléenne, argument géographique souvent mis en avant, c'est la concurrence touristique entre communes disposant d'un domaine skiable qui transparaît.

> *J'ai vécu trois ans la création de l'office de tourisme de Pôle Grand Tourmalet. C'est super compliqué. Deux versants. Avec un échelon territorial, avec plusieurs cantons, deux sous-préfectures, communautés de communes… c'est un truc ingérable. Mais les élus barégeois sont allés jusqu'à voter, il y a deux ans, l'intégration à la communauté de communes de Haute-Bigorre plutôt que celle du Pays Toy ! Ce que le Préfet a refusé. Pourtant, il y avait une cohérence : l'hiver, c'est complètement tourné vers l'autre versant par le ski.* [Entretien avec le maire d'une commune centre de la RICE, février 2013]

La RICE apporte de nouvelles références créatrices de proximités qu'une lecture purement institutionnaliste ne suffit pas à mettre au jour. En effet, si l'analyse est réduite à sa seule dimension institutionnelle, la

dépendance au sentier touristique demeure. Elle apparaît dans la fragmentation territoriale avec sa multitude d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) et de syndicats.

> Conseiller municipal : *Clairement, s'il y avait des communautés de communes qui fusionnaient, des syndicats disparaîtraient*. [Entretien dans une commune centre de la RICE, février 2014]

> Maire : *Oui, oui. À l'origine, on avait un syndicat de canton. La logique aurait voulu que ce syndicat de canton bascule en communauté. On a fait trois communautés de communes, plus des communes qui sont restées isolées*. [Entretien dans une commune centre de la RICE, février 2014]

On le voit, l'analyse combinée des arguments médiatisés par les acteurs de la RICE et de l'appropriation qu'ont pu en faire les acteurs locaux montre que la dimension touristique de ce projet, sans jamais prédominer, est toujours présente et sous-tend l'organisation de ce territoire touristique. L'émergence d'un tel projet dans un territoire touristique anciennement structuré autour de hauts-lieux renommés rend la dimension touristique sous-jacente, latente, d'ores et déjà là. Ce n'est donc pas forcément dans le premier degré communicationnel qu'il faut chercher à considérer les conséquences du projet de la RICE sur le sentier institutionnel. C'est dans la constitution d'un répertoire de mobilisations qu'apparaissent de nouvelles modalités d'action publique sortant des sentiers battus.

3.2. La constitution d'un répertoire de mobilisations

Les objets issus de la mise en œuvre de la RICE permettent d'observer les signaux faibles du changement dans l'action publique territoriale. Cahiers des charges, *Guide de l'éclairage*, *Guide pratique de l'éclairage – Ciel étoilé*, équipement de mesures pour les « gardiens des étoiles », enquêtes auprès de la population sur la modulation d'intensité de l'éclairage permettent de diffuser l'information dans une logique de concernement. Mais ce sont aussi des outils d'intermédiation créateurs de proximité organisationnelle et de sentiments d'appartenance territoriale qui ont des effets tangibles : ils contribuent aux économies d'énergie par un aménagement renouvelé de l'éclairage public.

> Conseiller municipal : *Avec le bureau d'études qui travaille sur la signalétique, sur des maquettes, on identifie des communes qui s'inscrivent dans la RICE. C'est un élément de fédération qu'on puisse identifier les communes avec un logo RICE. C'est un sentiment d'appartenir à une entité plus large que la commune.* [Entretien dans une commune centre de la RICE, février 2014]

Une référence normative extérieure au territoire participe ainsi au changement du système d'action local.

> *Le projet RICE pousse le SDE à accompagner les communes sur la thématique des économies d'énergie. Jusque-là, on travaillait commune/SDE, et la RICE est arrivée. Le Pays monte un projet de valorisation patrimoniale. C'est comme cela qu'on l'a ressenti en local, comme élément fédérateur, d'accompagnement des communes dans leur projet d'économie d'énergie. On est passé à une autre échelle, avec une autre coordination.* [Entretien dans une commune centre de la RICE, février 2014]

Les questions techniques et institutionnelles sont constamment entremêlées d'un imaginaire lié au ciel étoilé (Challéat, 2013) qui révèle combien les subjectivités individuelles contribuent à la structuration de l'action publique lorsqu'il s'agit de projets tels que la RICE.

> Indépendamment des questions professionnelles, j'ai été très sensible à la question du « retour » à la visibilité du ciel étoilé. J'ai eu la chance de grandir dans un tout petit village de montagne (sur le col des Bordères, au village d'Estaing) où il n'y avait, depuis chez moi, aucun éclairage public visible. Je me souviens très bien avoir souvent contemplé la beauté du ciel étoilé avec mes parents (je suis parfaitement inculte en la matière) ; les nuits claires où il gelait, avec le paysage enneigé, c'était encore plus beau. […] Pardon pour cette parenthèse un peu sentimentale, mais c'est effectivement le premier sentiment bien réel que j'ai eu en découvrant le projet de protection du ciel étoilé. Un sentiment qui a primé avant toute réflexion ! [Extrait de courriel spontanément envoyé par le secrétaire général d'une commune-centre de la RICE à la suite de notre entretien, février 2014]

Un répertoire de mobilisations se structure progressivement par la coordination d'entités communales et intercommunales qui coopéraient peu jusqu'alors, notamment à cause de la concurrence des destinations touristiques. En priorisant la communication sur les économies d'énergie, les acteurs de la RICE ont su contourner ce problème et susciter l'adhésion des territoires environnants.

> *C'était net, on a fait une réunion publique spécifiquement là-dessus. On est la commune centre ici. Et le fait qu'on s'engage dans cette démarche fait tache d'huile. Ensuite, c'est une vingtaine de communes qui partent sur le projet. On est dans une démarche de territoire et plus communale.* [Entretien avec le maire d'une commune-centre de la RICE, février 2014]

Dans ce contexte, le répertoire de mobilisations est alimenté par des communes modèles et mises en avant par l'ensemble des acteurs locaux. La création de nouveaux savoirs faisant référence en termes d'aménagement a ainsi propulsé le village d'Aulon comme commune pilote de la RICE :

> *La RICE permet de travailler sur plusieurs vallées et de créer des liens qui aujourd'hui n'existent pas* […]. *Le portage et l'information du projet ont mis en lumière, si je puis dire, une commune, Aulon, dans la vallée de la Neste. Elle est posée comme une commune qui a complètement rempli le cahier des charges de la RICE. Et le fait d'aller voir cette commune, c'est un préliminaire d'aller voir à côté ce qui se passe.* [Entretien avec le maire d'une commune-centre de la RICE, février 2014]

L'institutionnalisation progressive d'une commune modèle occupe une place importante dans la diffusion locale des normes et le processus de recomposition de l'action publique par le projet RICE. Aulon n'était jusqu'alors qu'un village à l'écart des principaux axes touristiques. Déjà engagée dans certaines démarches environnementales, la commune est devenue une référence pour l'élaboration de bonnes pratiques : des tests ont été menés pour évaluer les risques liés au déplacement des personnes et à une baisse d'intensité de l'éclairage public, des questionnaires ont été envoyés à la population, etc. Cette démarche a permis de passer outre les premières inquiétudes et d'augmenter l'acceptabilité des mesures[13]. Plus encore, et grâce à la reconversion de l'éclairage permis par la RICE, un embryon de tourisme nocturne se développe dans les rues de la commune d'Aulon, qui réfléchit actuellement à la mise en place d'un parcours mettant en valeur « *cette forme d'attrait que l'on a créé*[14] ».

CONCLUSION

La Réserve internationale de ciel étoilé du Pic du Midi s'apparente à un OTNI (objet touristique non identifié). Elle émerge dans l'un des territoires touristiques les plus anciennement structurés des Pyrénées sans pour autant s'imposer comme une nouvelle ressource touristique incontournable. Sa dimension touristique paraît secondaire, même si chacun lui reconnaît un formidable potentiel d'attractivité et de renouvellement des « images identifiantes » du Pic (Augé, 1994 ; Cousin, 2011), dans le but « d'identifier des collectivités, de les enraciner dans l'histoire, de conforter et d'asseoir leur image, de les mythifier pour que les individus à leur tour puissent s'y identifier » (Augé, 1994, p. 107). Pour quelle raison le tourisme constitue-t-il un aspect marginal de la constitution du projet de RICE ? Notre réflexion propose deux lectures complémentaires : l'une est liée au rapport à la ressource territoriale, l'autre aux registres de justification et de légitimité mobilisés.

Dans un territoire caractérisé par la domination (économique, sociale et culturelle) du tourisme au sein du système de ressources territoriales, les protagonistes de la Réserve ont choisi d'aborder la RICE par la problématique

13. Dans une enquête récente, 98 % de la population d'Aulon se dit satisfaite des mesures qui ont été mises en place dans le cadre du projet RICE.
14. Extrait du discours prononcé par le maire d'Aulon le 9 octobre 2014 lors de la remise du prix « Ciel étoilé », des mains du sénateur Fortassin, durant la journée « Les Hautes-Pyrénées aiment leur ciel étoilé ! » (Parc des expositions de Tarbes), à destination des élus.

des économies d'énergie. Ils ont ainsi contourné – en partie au moins – l'épineuse question de la concurrence touristique arcboutée autour des stations de ski :

> Les jeux d'acteurs ne favorisent pas l'insertion des gestions des stations dans les ententes intercommunales, à quelques exceptions près (Vallée du Louron). Partout, la politique d'image et de marketing à court terme prend le pas sur la planification spatiale du tourisme à l'échelle des vallées où l'organisation des produits, des séjours, l'aménagement, l'équipement local et leur insertion dans l'économie traditionnelle et la société n'ont que rarement été étudiés dans la perspective intercommunale et de soutenabilité (Clarimont et Vlès, 2009).

La RICE ne perturbe donc pas directement le système local de ressources territoriales. L'action publique se recompose à partir d'une thématique nouvelle, émergente et innovante, qui ne succombe pas immédiatement aux rapports de force existants.

Avec la RICE, ce n'est plus dans le tourisme que se joue l'essentiel des dynamiques actorielles. C'est désormais dans l'application locale de la norme d'éclairage, par exemple, que se traduisent les signaux faibles du changement dans l'action publique. Chaque acteur présent autour de la table des négociations est ainsi le dépositaire légitime d'une fraction du système spatial. Les élus et la gendarmerie sont par exemple dépositaires du rôle de l'éclairage public dans la sécurisation des biens, des personnes et des déplacements. Les tests réalisés auprès de la population permettent d'obtenir la vision des usagers des espaces publics. EDF et le Syndicat départemental d'énergie portent le système de production et de distribution de l'énergie électrique. Les astronomes du Pic du Midi sont dépositaires de l'espace de protection du ciel étoilé. Les institutions comme le Parc national des Pyrénées ou la Réserve naturelle régionale d'Aulon sont dépositaires des aspects relatifs à la protection de l'environnement. La dimension touristique de la RICE est quant à elle légitimée par la Régie du Pic du Midi, à la fois porteuse du projet de Réserve et gestionnaire du site. Ainsi, le système spatial et son zonage RICE apportent des réponses pratiques et légitimes aux questions et préoccupations des élus en matière de sécurisation des biens, des personnes ou des déplacements, tout en répondant également aux nouvelles préoccupations environnementales et de protection du ciel étoilé autour de l'Observatoire du Pic du Midi.

Il apparaît ainsi qu'en émergeant en dehors des sentiers battus de la ressource touristique, le projet de RICE a pu être approprié par des acteurs locaux jusqu'alors peu réceptifs aux logiques de coopération locale. Si la capacité du tourisme à fédérer les acteurs territorialisés demeure l'une des problématiques d'aménagement les plus complexes, c'est la place du tourisme dans l'ensemble du système de ressources que nous interrogeons.

Bibliographie

ALKRICH, M., M. CALLON ET B. LATOUR (2006). *Sociologie de la traduction : textes fondateurs*, Paris, Presses des Mines.

ANGEON, V., P. CARON ET S. LARDON (2006). « Des liens sociaux à la construction d'un développement territorial durable : quel rôle de la proximité dans ce processus ? », *Revue Développement durable et territoires*, Dossier 7, <http://developpementdurable.revues.org/2851>, consulté le 18 juillet 2016.

AUGÉ, M. (1994). *Pour une anthropologie des mondes contemporains*, Paris, Éditions Aubier, 195 p.

BARRÈRE, C. *ET AL.* (dir.) (2005). *Réinventer le patrimoine : de la culture à l'économie, une nouvelle pensée du patrimoine ?*, Paris, L'Harmattan.

BÉDARD, M. (2002). « Une typologie du haut-lieu, ou la quadrature d'un géosymbole », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 46, nº 127, p. 49-74.

BELLEFON, R. DE (2003). *Histoire des guides de montagne, Alpes, Pyrénées*. Bayonne-Toulouse, Cairn et Milan, 515 p.

BÉNOS, R. (2011). *Patrimonialisation de la montagne et action publique territorialisée : la politique « Grand Site » dans le massif du Canigou*, Thèse de géographie, Toulouse, Université de Toulouse-Le Mirail, 401 p.

BÉNOS, R. ET J. MILIAN (2013a). « Conservation, valorisation, labellisation : la mise en patrimoine des hauts-lieux pyrénéens et les recompositions de l'action territoriale », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors-série nº 16, <http://vertigo.revues.org/13631?lang=en#tocto1n4>, consulté le 18 juillet 2016.

BÉNOS, R. ET J. MILIAN (2013b). « Même durable, le tourisme ne suffit pas : action publique et innovation territoriale dans les Pyrénées », *4es Journées scientifiques du tourisme durable*, ESC de Troyes, juin 2013.

BOYER, M. (2005). *Histoire générale du tourisme du XVIe au XXIe siècle*, Paris, L'Harmattan, 327 p.

BRIFFAUD, S. (1994). *Naissance d'un paysage : la montagne pyrénéenne à la croisée des regards, XVIe-XIXe siècles*, Tarbes/Toulouse, Archives des Hautes-Pyrénées/Université de Toulouse, 622 p.

BUISSON, A. (1998). « Le Pic du Midi, c'est le "chantier du siècle" », *La Dépêche*, 13 décembre, <http://www.ladepeche.fr/article/1998/12/13/184226-le-pic-du-midi-c-est-le-chantier-du-siecle.html>, consulté le 18 juillet 2016.

CALLON, M., LASCOUMES P. ET Y. BARTHE (2001). *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Le Seuil, coll. « La couleur des idées », 358 p.

CHADEFAUD, M. (1987). *Aux origines du tourisme dans les vallées de l'Adour. Du mythe à l'espace : un essai de géographie historique*, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, 1010 p.

CHALLÉAT, S. (2010). *« Sauver la nuit » : empreinte lumineuse, urbanisme et gouvernance des territoires*, Thèse de géographie, Dijon, Université de Bourgogne, 540 p.

CHALLÉAT, S. (2013). « La nuit, nouvel objet de sauvegarde face à l'urbanisation des territoires ? Origines et enjeux de la restauration du nocturne », *Actes du colloque international Las Cosas de la Noche*, 18-19 octobre 2012, Mexico, Édition CEMCA CNRS.

CHALLÉAT, S. ET D. LAPOSTOLLE (2014). « (Ré)concilier éclairage urbain et environnement nocturne : les enjeux d'une controverse sociotechnique », *Natures Sciences Sociétés*, vol. 22, nº 4, p. 317-328.

CHARLIER, B. ET N. BOURGEOIS (2013). « "*Half the park is after dark*" – Les parcs et réserves de ciel étoilé : nouveaux concepts et outils de patrimonialisation de la nature », *L'Espace géographique*, vol. 42, nº 3, p. 200-212.

CLARIMONT, S. ET V. VLÈS (2006). « Tourisme durable et intercommunalités dans le massif pyrénéen : analyse comparée transfrontalière », *Mutations territoriales et tourisme*, Bordeaux, 6-7 octobre 2005, Actes des XXIes rencontres de l'Association des Rencontres économiques thématiques des universités du Sud de l'Europe, Conférence permanente sur l'aménagement et l'urbanisme – Aquitaine, p. 23-39.

CLARIMONT, S. ET V. VLÈS (2009). « Le tourisme pyrénéen face au développement durable : une intégration partielle et hésitante », *Revue de géographie alpine/Journal of Alpine Research*, vol. 97, nº 3, <https://rga.revues.org/967>, consulté le 18 juillet 2016.

COUSIN, S. (2011). *Les miroirs du tourisme : ethnographie de la Touraine du Sud*, Paris, Descartes & Cie.

DARBELLAY, F. ET M. STOCK (2012). « Penser le touristique : nouveau paradigme ou interdisciplinarité ? », *EspacesTemps.net*, 5 novembre, <http://www.espacestemps.net/articles/penser-le-touristique-nouveau-paradigme-ou-interdisciplinarite/>, consulté le 18 juillet 2016.

DAVOUST, E. (2000). *L'observatoire du Pic du Midi : cent ans de vie et de science en haute montagne*, Paris, CNRS Éditions.

DEBARBIEUX, B. (1995). *Tourisme et montagne*, Paris, Economica, 107 p.

DEBARBIEUX, B. ET G. RUDAZ (2010). *Les faiseurs de montagne*, Paris, CNRS Éditions, 313 p.

DELEUIL, J.-M. (dir.) (2009). *Éclairer la ville autrement : innovations et expérimentations en éclairage public*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 295 p.

DESPIN, L. (2003). « Les Pyrénées centrales : de la redéfinition du rapport à l'espace aux enjeux actuels », *Annales de géographie*, vol. 112, nº 631, p. 279-297.

DI MÉO, G. (2007). « Processus de patrimonialisation et construction des territoires », communication prononcée dans le cadre du colloque *Patrimoine et industrie en Poitou-Charentes : connaître pour valoriser*, Poitiers, Châtellerault, 19 p.

DUVAL, M. (2007). *Dynamiques spatiales et enjeux territoriaux des processus de patrimonialisation et de développement touristique*, Thèse de doctorat de géographie, Chambéry, Université de Savoie.

FOUGER, F. (2004). « L'importance des sociétés de chemin de fer dans le développement de la première station de ski française, le Mont-Revard », *In Situ*, vol. 4, <https://insitu.revues.org/1906>, consulté le 18 juillet 2016.

GILLY, J.-P. ET A. TORRE (dir.) (2000). *Dynamique de proximité*, Paris, L'Harmattan.

GRANDPRÉ, F. DE (2007). « Attraits, attractions et produits touristiques : trois concepts distincts dans le contexte d'un développement touristique régional », *Téoros. Revue de recherche en tourisme*, vol. 26, nº 2, p. 12-18, <https://teoros.revues.org/795>, consulté le 18 juillet 2016.

GUÉRIN, J.-P. (1984). « Finalité et genèse de la politique de la montagne en France », *Revue de géographie alpine*, vol. 72, nos 2-4, p. 323-327.

GUMUCHIAN, H. ET B. PECQUEUR (2007). *La ressource territoriale*, Paris, Economica, 252 p.

HALL, P.-A., C.-R. ROSEMARY ET R. TAYLOR (1997). « La science politique et les trois néo-institutionnalismes », *Revue française de science politique*, vol. 47, nº 3, p. 469-493.

JOANNE, P. (1893). *Guide Joanne Pyrénées – Partie occidentale*, Paris, Hachette, 376 p.

KAUFMANN, J.-C. (2004). *L'entretien compréhensif*, Paris, Nathan, 128 p.

KOVALEVSKY J. (1993). « Un ciel noir pour voir les étoiles ? », in *La Vie des Sciences*, Comptes rendus, série générale, tome 10, n° 3, p. 199-208.

LAHIRE, B. (2012). *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil, coll. « La couleur des idées », 393 p.

LEBART, L. ET A. SALEM (1994). *Statistique textuelle*, Paris, Dunod, 342 p.

MICOUD, A. ET M. PÉRONI (dir.) (2000). *Ce qui nous relie*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 373 p.

NORTH, D. (1990). *Institutions, Institutional Change and Economic Performance*, Cambridge, Cambridge University Press.

PAUL, A. (2011). « Pic du Midi : 10e anniversaire plein de promesses », *La Dépêche*, 28 avril, <http://www.ladepeche.fr/article/2011/04/28/1069779-pic-du-midi-10e-anniversaire-plein-de-promesses.html>, consulté le 18 juillet 2016.

PECQUEUR, B. ET J.-B. ZIMMERMANN (2004). *Économie de proximités*, Paris, Hermès Science Publications, 264 p.

RALLET, A. (2002). « L'économie de proximités : propos d'étape », *Études et recherches sur les systèmes agraires et le développement*, no 33, p. 11-25.

RALLET, A. ET A. TORRE (2004). « Proximité et localisation », *Économie rurale*, no 280, mars-avril, p. 25-41.

RAUTENBERG, M. (2004). « La patrimonialisation, entre appropriation sociale et désignation institutionnelle », dans B. Debarbieux et M.-C. Fourny (dir.), *L'effet géographique : construction sociale, appréhension cognitive et configuration matérielle des objets géographiques*, Grenoble, MSH-Alpes, p. 71-88.

SAINT-MARTIN, A. (2007). « Une constitution pour l'astronomie française au tournant du siècle : sociogenèse d'un champ scientifique », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, vol. 102, p. 49-63, <http://chrhc.revues.org/1222>, consulté le 18 juillet 2016.

SANCHEZ, J.-C. (1999). *Le Pic du Midi de Bigorre et son observatoire : histoire scientifique, culturelle et humaine d'une montagne et d'un observatoire scientifique*, Pau, Éditions Cairn, 334 p.

SOULET, J.-F. (1987). *Les Pyrénées au XIXe siècle : organisation sociale et mentalités*, Toulouse, Éditions Éché, 480 p.

SOL, M.-P. (2007). « La patrimonialisation comme (re)mise en tourisme. De quelques modalités dans les "Pyrénées catalanes" », dans O. Lazarotti et P. Violier (dir.), *Tourisme et patrimoine : un moment du monde*, Angers, Presses universitaires d'Angers, p. 161-175.

VIOLIER, P. (2013). « La recherche en géographie dans le champ du tourisme », *Mondes du tourisme*, hors-série, mars, p. 26-37.